

Les sujets évoqués en conseil municipal du 15 novembre 2011

Projet éolien

Monsieur le Maire présente la proposition de l'entreprise ZELYA pour l'implantation d'un parc éolien sur une zone située entre Daumeray, Huillé et Baracé, zone avec un potentiel éventuel. Avant prise de décision, ce projet devra être étudié et passé par une concertation entre les communes, les communautés de communes concernées et les habitants.

Compte-rendus des commissions de la Communauté de communes

- 1) Zone du Grand-Clos : Achat de la parcelle cadastrée E1030 appartenant à la famille de MIEULLE.
- 2) Projets Educatifs Locaux : Un projet sur la citoyenneté est proposé par l'école publique de Daumeray avec l'aide de l'association angevine Graines de Citoyens.
Un second avec la participation d'enfants lors d'un grand tournoi de football à Annecy, sera conduit conjointement par les clubs de Daumeray, Durtal et Les Rairies.
- 3) Bibliothèque : Les travaux dans les nouveaux locaux sont presque achevés.
- 4) Transport solidaire : L'assemblée générale de ce nouveau service aura lieu le 29 novembre 2011.

Zone d'aménagement de la Petite Fontaine

Le projet retenu le 7 novembre prévoit 238 maisons soit la construction d'environ 12 à 20 maisons par an. Le CM valide le choix d'attribution du concours d'urbanisation au Cabinet RO-ME Architectes d'Angers (Projet n°3).

Taxe d'aménagement

Présentation du mode de calcul de cette nouvelle taxe dont le taux, révisable tous les ans, doit être voté pour application le 1er mars 2012. Le CM décide de le fixer à **2%**.

Aménagement du calendrier scolaire

Les enseignements du vendredi 18 mai 2012 seront transférés au mercredi 16 mai 2012 avec organisation des services périscolaires correspondants.

Demande d'un droit de place

Monsieur MAILLE Bruno, le gérant de Pizza Gourmande, souhaiterait avoir un droit de place supplémentaire le mardi soir. Avis favorable du CM.

Commission intercommunale des impôts directs

Création de cette commission pour exercer ses compétences en 2012. Elle se substitue à la commission communale pour tout ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels, en donnant un avis sur les évaluations foncières proposées par l'administration fiscale.